

PLAN DE FORMATION 2019

Sensibilisation à la gestion des ERP

Fiche n°546

(Référence : PENC - axe 5)

Initiateur(s)

Province Sud

Responsable de la formation

Mme Christel BERGER

Directrice adjointe DES à Nouméa

Coordonnateur de la formation

Mme Mathilde PANAYOTOU

Chef de service DES à Nouméa

Public : Ciblé (stage AVEC appel à candidature)

Directeurs des écoles de la province Sud.

Objectifs

Le but est de permettre aux directeurs d'école, garants de la sécurité des élèves et de l'utilisation conforme des locaux, d'être informés et formés sur tous les aspects de sécurité et de gestion d'un établissement recevant du public (ERP).

- · Comprendre la réglementation.
- Être capable de définir et classer un ERP.
- · Réaliser une analyse du risque succincte d'un ERP.
- Préparer en amont les visites des commissions de sécurité.

Contenus

Ce contenu est donné à titre indicatif, et peut être consulté en détail dans le catalogue de formation en ligne de l'IFAP.

Cette formation est composée de trois étapes :

- · Objectif de la prévention dans les ERP.
- · Définition des ERP.
- · Connaissances réglementaires.

Modalités

N° groupe	Durée	Date(s)	Lieu(x)	Mode Remplacement
1	1 jour	à définir	à définir	Sans remplacement
2	1 jour	à définir	à définir	Sans remplacement

Intervenants

NOM Prénom	Fonction	Lieu d'exercice
Formateurs IFAP	Formateurs de l'IFAP	Nouméa